

COLLOQUE INTERNATIONAL

Thème :

« L'OHADA, TRENTE (30) ANS APRÈS : BILAN ET PERSPECTIVES »

PROGRAMME

DU SAMEDI 14 AU LUNDI 16 OCTOBRE 2023	
ACCUEIL ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS	
MARDI 17 OCTOBRE 2023	
COCKTAIL DE BIENVENUE ET D'ANNIVERSAIRE DE L'OHADA Hôtel Pullman Kinshasa à partir de 17h00	
MERCREDI 18 OCTOBRE 2023	
08h00 – 08h30	Arrivée et installation des participants
08h30 – 09h00	Arrivée et installations des officiels
09h00 – 10h00	CÉRÉMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE Présentateur : Me Pierre KASONGO MAKANDA , Avocat aux Barreaux du Haut Katanga et de Kinshasa-Gombe, Associé PKM AFRICA, <ul style="list-style-type: none">❖ Mot du Dr Eméfa Valérie HOUANGNI, Directrice Générale par intérim de l'ERSUMA❖ Mot du Pr Roger MASAMBA MAKELA, Président de la Commission Nationale OHADA de la RDC❖ Mot du Pr Professeur Jean-Marie KAYEMBE NTUMBA, Recteur de l'Université de Kinshasa❖ Mot de Me Jean-Claude MBAKI, Bâtonnier du Barreau de Kinshasa-Gombe❖ Allocution du Pr Mayatta Ndiaye MBAYE, Secrétaire Permanent de l'OHADA❖ Leçon inaugurale, présentée par le Pr Joseph DJOGBENOU, Avocat, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités❖ Allocution de S.E. Mme Rose MUTOMBO KIESE, Ministre d'État, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de la République Démocratique du Congo, Présidente en exercice du Conseil des Ministres de l'OHADA❖ Discours d'ouverture de S.E. Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'OHADA❖ Photo de famille

10h00 - 11h00	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Cocktail d'ouverture ❖ Visites guidées de stands ❖ Brainstormings, présentations de produits et services des partenaires, sponsors et annonceurs
L'OHADA ET SES INSTITUTIONS À L'ÉPREUVE DU TEMPS ET DE L'ESPACE	
11h00 - 13h00	<p>PANEL 1 : L'OHADA, SES INSTITUTIONS ET SES ÉTATS PARTIES</p> <p>Modérateur : Dr Gaston KENFACK DOUAJNI, Magistrat Hors Hiérarchie, Docteur en Droit, Directeur de la Législation - Ministère de la Justice du Cameroun, Arbitre, Président de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA),</p> <p>Interventions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- « Regards rétrospectifs et prospectifs sur l'organisation, ses institutions et ses États membres » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Pr Mayatta Ndiaye MBAYE, Agrégé des Facultés de Droit, Secrétaire Permanent de l'OHADA ; 2- « La CCJA : mutations fonctionnelles et organiques » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Mme Esther NGO MOUTNGUI IKOUE, Magistrate Hors Hiérarchie, Présidente de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) ; 3- « La formation et la recherche à l'ERSUMA : vers de nouvelles orientations » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Dr Eméfa Valérie HOUANGNI, Docteure en Droit, Directrice des Études de l'ERSUMA, Directrice Générale par intérim de l'ERSUMA. <p>Débats / Partage d'expérience</p>
13h00 - 14h00	PAUSE - DÉJEUNER
14h00 - 15h30	<p>PANEL 2 : L'OHADA ET LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES AFRICAINES : LE DÉFI DE LA COEXISTENCE PACIFIQUE</p> <p>Modérateur : Pr Isaac Yankhoba NDIAYE, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités, Ancien Doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop, Ancien Vice-président du Conseil constitutionnel du Sénégal, Membre du Conseil d'Administration de l'ERSUMA,</p> <p>Interventions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- « La coopération institutionnelle dans l'élaboration du droit OHADA » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Dr Alexis NDZUENKEU, Magistrat, Docteur en Droit, Directeur des Affaires Juridiques, de la Documentation et de la Communication de l'OHADA ; 2- « L'anticipation du conflit de compétences entre les hautes juridictions » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par M. Robert SAFARI ZIHALIRWA, Magistrat Hors Hiérarchie, Ancien Président des Tribunaux de commerce de Kinshasa/Matete et Kinshasa/Gombe, Ancien Juge à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), Conseiller à la Cour de cassation de la République Démocratique du Congo ; 3- « L'interprétation et l'application du droit OHADA et des droits communautaires par le juge national » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Dr Alain ZERBO, Docteur en Droit, Magistrat, Président du Tribunal de Commerce de Ouagadougou (Burkina Faso). <p>Débats / Partage d'expérience</p>

15h30 - 17h00	<p>PANEL 3 : L'OHADA ET SES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS</p> <p>Modérateur : Dr Claire-Rachel OKANI, Docteure en Droit, Ancienne Vice-Recteur de l'Université Africaine de Développement Coopératif (UADC), Membre du Conseil d'Établissement de l'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA),</p> <p>Interventions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- « La contribution des partenaires financiers aux activités normatives de l'OHADA » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par M. Patrice OMGBA, Expert-Comptable mémoraliste, Directeur financier et comptable de l'OHADA ; 2- « La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans la vie des institutions de l'OHADA : apports et perspectives » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par M. Di Gore SIMMALA, Docteur en Droit, Avocat, Adjoint au Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ; 3- « La Banque Mondiale (BM) dans la vie des institutions de l'OHADA : apports et perspectives » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par un représentant de la BM ; 4- « Le Fonds pour le Climat d'Investissement en Afrique (ICF) dans la vie des institutions de l'OHADA : apports et perspectives » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par un représentant de l'ICF ; 5- « L'Agence Française de Développement (AFD) dans la vie des institutions de l'OHADA : apports et perspectives » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par un représentant de l'AFD.
17h00 - 18h00	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Café & dégustation ❖ Visites de stands ❖ Brainstormings
18h00	<p>Fin de la première journée : suspension des travaux</p>
<p>JEUDI 19 OCTOBRE 2023</p> <p><i>L'OHADA ET L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ JURIDIQUE ET PROCESSUELLE</i></p>	
09h00 - 10h30	<p>PANEL 4 : L'OHADA ET SES DOMAINES D'INTERVENTION</p> <p>Modérateur : Pr Ndiaw DIOUF, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités, Ancien Doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop, Ancien Vice-président du Conseil constitutionnel du Sénégal,</p> <p>Interventions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- « Le droit OHADA : droit des affaires ou droit des activités économiques ? » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Pr. Justine DIFFO TCHUNKAM, Agrégé des Facultés de Droit, Présidente du Conseil d'Administration de l'Observatoire Africain de la Pratique des Affaires (OAPA) ; 2- « L'évolution du champ d'intervention de l'OHADA » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Pr Laurent AGBENOTO, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités, Université de Lomé (Togo) ; 3- « Les frontières matérielles de l'OHADA »

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Par Dr Valéry SILGA, Magistrat, Docteur en Droit, Secrétaire Permanent de la Commission Nationale OHADA du Burkina Faso. <p>Débats / Partage d'expérience</p>
10h30 - 11h00	PAUSE - CAFÉ
11h00 - 13h00	<p>PANEL 5 : L'OHADA ET SES MÉTHODES D'INTÉGRATION JURIDIQUE</p> <p>Modérateur : M. Pablo OLO NSUGA, Magistrat, Directeur Général de l'École Nationale de la Magistrature de la République de Guinée Équatoriale,</p> <p>Interventions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- « L'efficacité de l'unification » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Dr Désiré-Cashmir Eberande KOLONGELE, Docteur en Droit, Avocat, Ministre du Numérique de la RDC ; 2- « La nécessité de l'harmonisation » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Pr Robert NEMEDEU, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités, Directeur du Centre d'Études Judiciaires (CEJ), Université de Yaoundé II (Cameroun), Membre du Conseil d'Établissement de l'ERSUMA ; 3- « Vers une diversification des méthodes de production du Droit OHADA ? » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Pr. Ndèye Sophie DIAGNE NDIR, Agrégé des Facultés de Droit, Maître de conférences à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal. <p>Débats / Partage d'expérience</p>
13h30 - 14h00	PAUSE - DÉJEUNER
14h00 - 15h30	<p>PANEL 6 : L'OHADA ET LA SÉCURITÉ JUDICIAIRE</p> <p>Modérateur : Me Dorothée MADIYA MWAMBA, Avocate au Barreau de Kinshasa-Gombe, Présidente du corps des mandataires en mines et carrières de la RDC,</p> <p>Interventions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- « L'OHADA et la célérité des procédures judiciaires » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Me Landry PONGO WONYA, Avocat au Barreau de Kinshasa-Gombe ; 2- « L'OHADA et la spécialisation de la justice » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par M. Joachim GBILIMOU, Avocat au Barreau de Guinée, Enseignant chercheur à l'université Général Lansana Conte de Sonfonia-Conakry, Juge à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) ; 3- « L'OHADA et l'éthique des affaires » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Pr Henri Désiré MODI KOKO BEBEY, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités, Cameroun ; 4- « La CCJA et la sécurité judiciaire » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Me Laurent POULET, Avocat général près le Conseil d'État de la République française. <p>Débats / Partage d'expérience</p>
15h30 - 17h00	<p>PANEL 7 : LE DÉVELOPPEMENT DES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES DANS L'ESPACE OHADA</p> <p>Modérateur : Me Coco KAYUDI MISAMU, Avocat, Ancien Bâtonnier de Kinshasa-Matete,</p>

	<p>Interventions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- « La promotion et la formation sur les modes amiables de règlement des conflits dans l'espace OHADA » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Dr Karel Osiris Coffi DOGUE, Docteur en Droit privé, Arbitre, Médiateur certifié, Ancien Directeur des Études de l'ERSUMA ; 2- « L'arbitrage OHADA : véritable alternative à la justice étatique ? » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Dr Gaston KENFACK DOUAJNI, Magistrat Hors Hiérarchie, Docteur en Droit, Directeur de la Législation - Ministère de la Justice du Cameroun, Arbitre, Président de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA) ; 3- « La dynamique de l'arbitrage CCJA » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Dr Mamadou KONÉ, Docteur en Droit, Secrétaire Général du Centre d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) ; 4- « Le juge étatique dans l'espace OHADA et la Convention d'arbitrage : cas de la RDC » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Me Jean-Claude MBAKI, Bâtonnier du Barreau de Kinshasa-Gombe. <p>Débats / Partage d'expérience</p>
17h00 – 18h00	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Café & dégustation ❖ Visites de stands ❖ Brainstormings
18h00	Fin de la deuxième journée : suspension des travaux
<p>VENDREDI 20 OCTOBRE 2023</p> <p><i>L'OHADA ET LE CLIMAT DES AFFAIRES</i></p>	
09h00 – 10h30	<p>PANEL 8 : L'IMPACT DE L'OHADA SUR LE DÉVELOPPEMENT DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES</p> <p>Modérateur : Mme Edibayo Joanna DASSOUNDO AYIBATIN, Magistrate, Directrice de la Législation au Ministère de la Justice et de la Législation, Présidente de la Commission Nationale OHADA (CNO) de la République du Bénin,</p> <p>Interventions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- « L'OHADA et la création des entreprises » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Mme Arlette BOCCOVI, Juriste de banque et d'affaires, Consultante, Gérante du Cabinet SIRE OHADA ; 2- « L'OHADA et le financement des entreprises » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par M. Cheick Oumar SOUMANO, Expert en financement des entreprises, Ancien chef du département financement des Projets de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) au Mali, Président de l'Organisation des Jeunes Patrons du Mali (OJEP) ; 3- « L'OHADA et les entreprises en difficulté » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Me Mamadou Ismaïla KONATÉ, Avocat aux Barreaux du Mali et de Paris, Arbitre, Associé-Gérant-Fondateur des Cabinets d'Avocats associés Jurifis Consult et SELARL Jurifis Consult. <p>Débats / Partage d'expérience</p>
10h30 – 11h00	PAUSE – CAFÉ

11h00 – 13h00	<p>PANEL 9 : L’OHADA ET L’ACCROISSEMENT DES INVESTISSEMENTS</p> <p>Modérateur : Pr Roger MASAMBA MAKELA, Agrégé des Facultés de Droit, Avocat, Président de la Commission Nationale OHADA (CNO) de la RDC, Membre du Conseil d’Administration de l’ERSUMA,</p> <p>Interventions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- « OHADA et risque pays » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par Pr Bob David NZOIMBENGENE L., Docteur (PhD) en Business Administration, Expert-Comptable et commissaire aux comptes, Professeur d’Universités, Associé-Gérant Cabinet Deloitte RDC, & M. Pierre-Samuel GUEDJ, Président-Directeur-Général d’Affectio Mutandi, Directeur du média à impacts pour les ODD en Afrique, Président de la Commission RSE & ODD du CIAN - Conseil Français des Investisseurs en Afrique ; 2- « OHADA et investissements directs étrangers » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par M. Rock BASHALA KUBINDIA, Coordonnateur de la Cellule Climat des Affaires de la Présidence de la République (RDC) ; 3- « OHADA et financement des investissements publics » <ul style="list-style-type: none"> ▪ par M. Calixte Kouami APEMAGNON, Spécialiste de la pratique juridique du financement de l’entreprise et de l’investissement, Directeur du Département des Affaires Juridiques de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). <p>Débats / Partage d’expérience</p>
13h00 – 14h00	PAUSE-DÉJEUNER
14h00 – 14h45	<p>TABLE-RONDE INSTITUTIONNELLE : REGARDS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS SUR L’OHADA</p> <p>Modérateur : M. Christophe Guy Bienvenu BABELA, Magistrat Hors Hiérarchie, Président de Chambre à la Cour d’appel de Brazzaville, Président de la Commission Nationale OHADA de la République du Congo,</p> <p>Interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Pierre NDONG ABOGHE, Magistrat Hors Hiérarchie, Directeur Général de l’École Nationale de Magistrature (ENM) du Gabon, Membre du Conseil d’Administration de l’ERSUMA ; ▪ M. Joao MENDES PEREIRA, Magistrat, Directeur du Centre National de Formation Judiciaire (CENFOJ) de Guinée Bissau, Membre du Conseil d’Administration de l’ERSUMA ; ▪ M. Mamadou TRAORE, Secrétaire Général Adjoint de la Conférence Interafricaine des Marchés d’Assurance (CIMA) ; ▪ M. Di Gore SIMMALA, Docteur en Droit, Avocat, Adjoint au Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles de la Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) ; ▪ Dr Godwin AMENYINU, Docteur en Droit, Avocat, Conseiller Juridique Régional, 2e Vice-Président du Comité International Génies en Herbe OHADA (CIGHO) ; ▪ Président de la Cour de Cassation de la RDC ; ▪ Président de la Conférence de la Haye de Droit International Privé ; ▪ Un représentant de l’Université de Kinshasa.

	Débats / Partage d'expérience
14h45 - 15h30	<p>TABLE-RONDE PROFESSIONNELLE : REGARDS DES PROFESSIONNELS DU DROIT ET DU CHIFFRE SUR L'OHADA</p> <p>Modérateur : Me André LOBO KWÉTÉ, Docteur en Droit, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université Protestante au Congo, Notaire à Kinshasa,</p> <p>Interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Me Alain NGONGANG SIME, Huissier de justice – Commissaire-Priseur, Président de l'Union Africaine des Huissiers de Justice et Officiers Judiciaires (UAHJ) ; ▪ Me Marc SCHMITZ, Huissier de justice, Président de l'Union Internationale des Huissiers de Justice et Officiers Judiciaires (UIHJ) ; ▪ Président de la Conférence des Barreaux de l'espace OHADA ; ▪ Président de l'Ordre National des Experts-Comptables (ONEC) de la RDC. <p>Débats / Partage d'expérience</p>
15h45 - 16h00	PAUSE-CAFÉ
16h00 -17h00	<p>CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE CLOTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Présentation du Rapport Général des travaux, par Dr Achille NGWANZA, Docteur en Droit, Arbitre, Membre de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (CCI), Président du Groupe de Travail OHADA du Comité français de l'arbitrage, Associé-Gérant Cabinet Jus Africa ; ❖ Mot de clôture de la Directrice Générale par intérim de l'ERSUMA
17h00	Fin des travaux
À partir de 20h00	<p>SOIRÉE DE GALA</p> <p>Hôtel Pullman Kinshasa</p>
SAMEDI 21 OCTOBRE 2023	
	VISITES TOURISTIQUES
DÉPART DES PARTICIPANTS	